

L'an deux mille vingt trois, le quatre février à 09 heures 15, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 27 janvier 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 38

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Miriam GUERARD, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Chhun-Na LENGART, Didier PAPELOUX

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Thierry GRANTURCO, pouvoir à François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER, pouvoir à Hervé VAN COLEN , Jacques MARIE, pouvoir à Claude BENOIST , Guillaume CAPARD, pouvoir à Véronique BOURNE , Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Philippe AUGIER Président, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON , Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, François HORENT, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL , Fabienne LOUIS, pouvoir à David MULLER , Patricia NOGUET, pouvoir à Patrice ROBERT , Caroline RACLOT-MARAIS, pouvoir à Rebecca BABILOTTE , Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président

Monsieur David REVERT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D011_040223

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DEAUVILLE
COMMISSION LOCALE
Remplacement de deux membres
Autorisation

Par délibérations du 26 mars 2021 et du 1er octobre 2021, la Communauté de Communes a désigné les membres de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Deauville et en a délégué la présidence à son Maire.

La liste avait été préalablement proposée par le Conseil Municipal de Deauville par délibération n°20 en date du 17 décembre 2020 comme suit :

- Élus de la collectivité (2 titulaires/2 suppléants) :

1. Madame Véronique BOURNÉ (titulaire), et Madame Marie-Christine COURBET (suppléant).
2. Monsieur Guillaume CAPARD (titulaire), et Madame Florence GALERANT (suppléante).

- Représentant d'associations (2 titulaires/2 suppléants) :

1. Au titre de « l'Amicale Philatélique et Cartophile de Trouville-Deauville », Monsieur Hubert MOISY (titulaire) et Monsieur Gilbert HAMEL (suppléant).
2. Au titre de l'association « les Amis de l'église Saint-Laurent », Monsieur Bruno VILLAVARDE (titulaire) et Madame Marianne FOSSORIER (suppléante).

- Personnalités qualifiées (2 titulaires/2 suppléants) :

1. Madame Karine COZIEN, Directrice Générale de la Société Publique Locale de Développement Territorial et Touristique du Territoire de Deauville (titulaire), et Madame Florence LECOMTE (suppléante).
2. Monsieur Patrice PAUZAT, Président de la délégation du Pays d'Auge de la CCI Seine Estuaire (titulaire) et Madame Janette CACIOPPO, membre de la délégation du Pays d'Auge de la CCI Seine Estuaire (suppléante).

Par délibération n°32 en date du 27 juin 2022, le Conseil Municipal de Deauville a sollicité la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie pour modifier la composition de la CLAVAP pour deux raisons :

- la décision de l'Assemblée Générale de la CCI Seine Estuaire désignant ses représentants au sein de la CLAVAP de Deauville
- le départ de Madame Karine COZIEN, membre titulaire de la commission locale du SPR.

Il est donc sollicité leur remplacement respectivement par Madame Axelle MAITRE, conseillère technique de la CCI, suppléante, et Monsieur Thierry BOTTARD, directeur général de la Société Anonyme SPL de Développement Territorial et Touristique du Territoire de Deauville, titulaire.

Par conséquent, après avis favorable tacite du préfet, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

• nommer en qualité de personnalités qualifiées :

1. Monsieur Thierry BOTTARD, directeur général de la Société Anonyme SPL de Développement Territorial et Touristique du Territoire de Deauville, titulaire (Madame Florence LECOMTE suppléante).
2. Madame Axelle MAITRE, conseillère technique de la CCI, suppléante (Monsieur Patrice PAUZAT titulaire),

NOMME en qualité de personnalités qualifiées :

1-Monsieur Thierry BOTTARD, directeur général de la Société Anonyme SPL de Développement Territorial et Touristique du Territoire de Deauville, titulaire (Madame Florence LECOMTE, suppléante)

2-Madame Axelle MAITRE, conseillère technique de la CCI, suppléante (Monsieur Patrice PAUZAT, Président de la délégation du Pays d'Auge de la CCI Seine Estuaire, titulaire)

comme proposé par le Conseil Municipal de Deauville, dans sa délibération n°32 en date du 27 juin 2022.

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



David REVERT
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

    

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Yeuville | Villers-sur-Mer | Villerville